

CONSERVATION, PRÉSERVATION, INTERPRÉTATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE

Prix du patrimoine de Charlevoix 2013 | Les deux MRC de Charlevoix dévoilent les noms des lauréats

Baie-Saint-Paul, le jeudi 18 avril 2013– C’est devant un auditoire de plus de soixante participants, réunis au Musée d’art contemporain de Baie-Saint-Paul, que les lauréats de la 5^{ème} édition du concours *Les Prix du patrimoine de Charlevoix* ont vu leurs actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine récompensées.

Les lauréats

Catégorie Conservation et préservation

Mme Ghyslaine Lafrenière et la Société immobilière du Québec ont remporté le prix de la catégorie *Conservation et préservation*. Guidée par la volonté de préserver l’intégrité de son bâtiment et inspirée de photos d’époque, Mme Lafrenière a entrepris la restauration de la toiture et de diverses composantes architecturales de sa résidence. La Société immobilière du Québec, quant à elle, est intervenue notamment sur l’ensemble des ouvertures du Palais de Justice de La Malbaie, traduisant sa volonté de contribuer à la préservation et à la mise en valeur de l’un des cinq palais de justice existants dans la province de Québec construits au 19e siècle.

Chacun de ces lauréats reçoit un bon d’achat d’une valeur de 250\$ offert par BMR chez S. Duchesne Inc. et Henri Jean et Fils inc.

Catégorie Interprétation et diffusion

La municipalité de Saint-Siméon a remporté un prix pour ses festivités entourant le 200^e anniversaire de l’arrivée du premier habitant de Port-au-Persil. Une programmation festive mettant à l’honneur tradition, histoire, architecture et terroir résulte d’un travail réalisé par les citoyens et témoigne de leur appartenance à l’un des plus beaux villages du Québec.

De même, la Carrefour culturel Paul-Médéric de la ville de Baie-Saint-Paul a aussi vu ses efforts récompensés pour son exposition *Studio Trad-Les textiles charlevoisiens*. S’articulant autour de 3 grands volets, le présent projet offre une expérience des plus dynamiques au visiteur alors que celui-ci est invité à expérimenter diverses techniques traditionnelles relatives aux arts textiles.

L’Hebdo Charlevoisien offre à ces lauréats un espace promotionnel d’une valeur de 400\$ chacun.

Porteur de traditions

Les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est ont aussi reconnu deux porteurs de traditions en les personnes de Messieurs Guy Lapointe de L’Isle-aux-Coudres et Jean-Yves Belley de La Malbaie.

Guy Lapointe “chausse ses crampons” depuis près de 25 ans afin d’effectuer la traversée en canot entre l’Isle-aux-Coudres et St-Joseph-de-la-Rive. Dans le but d’assurer une relève à cette tradition qui, autrefois, se traduisait plutôt par une nécessité, M. Lapointe en a actualisé la pratique et s’assure de la faire rayonner par le biais de l’événement La Grande Traversée.

Jean-Yves Belley est un homme profondément enraciné dans sa région dont il est passionné. Son inspiration première demeure l'histoire et le patrimoine de Charlevoix dont il vante, aussi souvent qu'il le peut, la plus grande richesse : ses habitants. Confident de la population charlevoisienne, il constitue une référence pour plusieurs d'entre nous.

Ceux-ci se verront mis à l'honneur au Musée de Charlevoix et au Carrefour culturel Paul-Médéric dans le cadre d'une exposition-hommage qui sera présentée entre le 18 juin et le 14 octobre 2013.

Préservation et mise en valeur du paysage

La Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est a décerné un tout nouveau prix à la municipalité de Saint-Siméon pour les différents aménagements réalisés en harmonie avec l'environnement naturel du pôle de découverte de Port-au-Persil. Celui-ci, maintenant, est doté d'infrastructures permettant d'accueillir les visiteurs tout en positionnant les paysages en avant-plan.

Ce lauréat bénéficiera d'une séance de photographies professionnelles avec M. François Rivard et d'un encadrement, le tout d'une valeur de 500 \$

Coup de cœur du jury

Finalement, un prix Coup de cœur du jury a été décerné aux Moulins de l'Isle-aux-Coudres pour son intervention visant à permettre au moulin à vent de l'Isle-aux-Coudres de faire à nouveau de la farine. À ces travaux majeurs se sont ajoutés le renouvellement de l'exposition permanente et la création de matériel d'interprétation et d'éducation.

La Corporation reçoit un certificat cadeau d'une valeur de 200\$ applicable sur une parution dans l'une des éditions du journal SORTIR.

Un concours qui se tient aussi à l'échelle de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

À l'issue de ce concours, le Conseil de la culture des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches organise un grand événement de reconnaissance des projets de tout ordre s'étant démarqués sur ces territoires. Ainsi, les récipiendaires seront mis à l'honneur, le 15 juin prochain, à Saint-Joseph-de-Beauce.

Les Ententes de développement culturel de la MRC de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix-Est, la Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, BMR chez S. Duchesne et Henri Jean et Fils, L'Hebdo Charlevoisien, le Musée de Charlevoix et le Carrefour culturel de Baie-Saint-Paul se sont joints aux agentes de développement culturel, afin de soutenir les efforts de sensibilisation des MRC.

-30-

Pour information :

Catherine Gagnon
Agente de développement culturel
CLD de la MRC de Charlevoix-Est
Téléphone : 418-439-4614, poste 5905
Télécopieur : 418-439-4845
catherine.gagnon@cldcharlevoixest.ca

Annie Vaillancourt
Agente de développement culturel
MRC de Charlevoix
Téléphone : 418-435-2639, poste 6013
Téléphone : 418-435-2666
availlancourt@mrccharlevoix.ca

